



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
06.06.2007

Date de la convocation des conseillers :  
06.06.2007

point de l'ordre du jour no:  
12

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 15 juin 2007**

**Présents:** Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal

**Absents :** Mutsch, bourgmestre, Spautz, échevin, Maroldt, Hoffmann, Huss, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Place Hôtel de Ville : régularisation de la situation cadastrale**

Considérant que la Ville a procédé au réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville ;  
Considérant qu'au cours de ce réaménagement l'ancien kiosque a été démoli ;  
Considérant que ce kiosque est toujours inscrit en tant que parcelle avec numéro cadastral 1186/17616 de la section A d'Esch-sur-Alzette-Nord ;  
Considérant qu'il y a lieu de classer cette parcelle dans le domaine public communal, étant donné que la nouvelle place aménagée constitue une unité architecturale ;  
Vu le plan de mesurage cadastral N° 2569 du 11 décembre 2006 ;  
Vu le rapport afférent de Monsieur l'ingénieur-géomètre de la Ville du 2 mai 2007 ;  
Vu l'article 28 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;  
Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide à l'unanimité**

de classer la parcelle portant le numéro cadastral 1186/17616 de la section A d'Esch-sur-Alzette- Nord dans le domaine public communal.

Esch-sur-Alzette, le 15/06/2007  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

en séance

suivent les signatures

date qu'en tête